

judiciaire, qui jeterait de grands éclaircissements sur les premiers temps du Canada, et en particulier sur les courses des Basques à travers les eaux du majestueux fleuve canadien.

Il est malheureusement vrai que ces Basques sont restés dans *l'incognito* ou,—pour me servir d'une expression favorite d'un bon vieux professeur d'anglais au Séminaire de Québec, *in obscuro angulo*,—mais, mon cher comte, à ces hardis navigateurs il revient grande gloire,

---

• donnée. = Que l'inventaire des documents historiques, fournie par MM. Brymner et Verrault, comprend ceux possédés par le Musée Britannique, la Tour de Londres, le bureau de la Guerre, le secrétariat de l'Etat, le *Public Record Office*, les archives militaires à Halifax, la collection Seignier, dans la bibliothèque Harléienne, les manuscrits de George III, le *Colonial Calendar*, la collection Haldimand, la collection Dorchester, la *Royal Institution*, les archives françaises à Paris, la bibliothèque Nationale, le département de la marine, le département des affaires étrangères, la collection Dubrouski et la collection Zalowski, dans la bibliothèque impériale de Saint Pétersbourg, ainsi que les archives, d'autres contrées de l'Europe = Que les documents les plus importants pour le Canada, dans ces archives, sont désignés par leur titre dans ces trois rapports—qu'ils atteignent le chiffre de plusieurs milliers—que plusieurs ne sont ni connus, ni accessibles à ceux qui tenteraient d'écrire l'histoire du Canada. = Que ces documents à moins d'être copiés et réunis en un endroit d'un accès facile, rendent impossible la compilation d'une manière véridique des annales du Canada. = Que ces documents exposés à mille accidents, au feu, à l'humidité, non-seulement ont une valeur incontestable, au point de vue historique, mais que leur contenu, s'il était révélé, jeterait du jour sur des questions de bornes entre les Provinces, l'interprétation des traités, les droits des pêcheries et d'autres droits internationaux = Que la *Société Littéraire et Historique*, tout en félicitant le gouvernement de l'intérêt qu'il a manifesté à la question en 1870-71-72, en fournissant les moyens de faire des recherches dans les archives européennes, espère qu'il couronnera son œuvre par une législation convenable et par des octrois nécessaires pour restaurer cette partie de nos archives qui se trouve en Europe—et pour réunir les archives de tout le Canada dans un lieu central. = Et vos vœux, comme de droit, ne cesseront de prier. = Par ordre du bureau de direction. = J. M. LEMOINE, président de la Soc. Lit. et Hist. = Québec, 31 mars 1879. •

(L'Événement, Québec, 3 avril 1879.)